

négociations aboutiront à une entente en 1985. Les crédits à l'exportation pour les produits agricoles et militaires ne sont pas visés par le Consensus. Des négociations relatives aux crédits à l'exportation de produits agricoles sont en cours, quoique l'on ne s'attende pas qu'elles progressent rapidement.

Le Consensus de l'OCDE fixe également des règles de base sur l'utilisation des crédits mixtes qui ont pour objet de réduire leur effet perturbateur sur les opérations commerciales régulières. Celles-ci précisent que les opérations de crédits mixtes doivent comporter un élément de «subvention» minimum de 20 pour cent, ainsi qu'être sujettes à un avis préalable. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a adopté des lignes directrices sur l'utilisation et la divulgation du «financement associé». Tout financement comportant à la fois des crédits à l'exportation et une APD ou d'autres prêts à des conditions favorables constitue un «financement associé». Les lignes directrices du CAD visent à garantir que le financement associé répond à de véritables objectifs de développement.

B) LE FINANCEMENT DES EXPORTATIONS CANADIENNES⁽¹⁾

i) Financement privé et financement public

Plus de 90 pour cent des exportations canadiennes proviennent du secteur privé (sociétés d'État incluses) sans pratiquement aucune intervention gouvernementale au niveau du financement ou de la commercialisation.

Les institutions financières du secteur privé financent la majeure partie des exportations canadiennes par des prêts directs aux acheteurs, des lignes de crédit ou d'autres formes de financement des échanges commerciaux. Elles le font aussi indirectement en refinançant les exportateurs canadiens. Leur participation au financement à moyen et à long terme des échanges commerciaux, particulièrement dans les pays du Tiers-Monde, a été limitée. Contrairement aux banques dans d'autres pays industrialisés, les banques canadiennes n'ont pas, ces dernières années, joué un rôle important dans le programme de financement des exportations du gouvernement. Les banques canadiennes ont néanmoins été très actives à l'échelle internationale dans d'autres domaines d'activité bancaire. Leur part des opérations bancaires internationales avec des pays du Tiers-Monde est sensiblement supérieure à celle des exportations canadiennes vers ces pays.

(1) Comprend également les programmes publics d'assurance, de garantie et de vente directe.